



Dimanche 18 mars 2018

Le Groupe Visites-SpectacleExpo « 55+ d'Ecublens » vous propose d'assister au cinéma ODEON de Morges à un opéra filmé au Royal Opéra de Covent Garden.

En imaginant, dès l'ouverture, une musique dont la clarté éblouit et la puissance tragique étreint, Georges Bizet a paré la Carmen de Prosper Mérimée d'une robe étincelante et fatale. Les airs, duos, chœurs et danses de cet opéra-comique – fleur du romantisme français qui demeure aujourd'hui encore le plus joué au monde – sont non seulement très entêtants, mais ils vivifient un théâtre bouillonnant de vie, où l'amour et ses ravages naissent et meurent sous le ciel de Séville et de ses férias. Un parfum d'épices et de braise passe sur Carmen, un goût de passion impossible, dont on devine d'emblée qu'il se règlera par le sang. Depuis plus d'un siècle, l'opéra français a le visage de Carmen, victime et prédatrice, bohémienne et princesse aux pieds nus, femme libre et femme moderne.

Rendez-vous à 9h45 devant le centre socioculturel d'Ecublens. Film à 10H30, durée 3h20 (pause comprise). Déplacement en covoiturage. Prévoir 2CHF pour votre chauffeur.

Coût : 18CHF (AVS) ou 22CHF, participation de 6CHF des « 55+ d'Ecublens » déjà déduite. Les billets étant réservés et payés dès votre inscription, la totalité du prix du billet vous sera réclamé en cas de désistement si vous ne trouvez pas un remplaçant. Plus vous vous inscrirez tôt, plus vous aurez la possibilité d'obtenir un siège bien situé.

Nombre limité de places en fonction des billets à disposition et des véhicules disponibles.

Inscription : samedi 3 mars 2018 au plus tard auprès de :

Dominique Breider Tél. : 021 801 42 47 / E-mail : dcjf.breider@bluewin.ch

IMPORTANT : si vous laissez un message sur le répondeur téléphonique, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre numéro de téléphone afin que nous puissions vous confirmer votre inscription.

Par sa présence à cette visite, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.